



LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 41 francs pour Liège, et 43 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

ANGLETERRE. — LONDRES, 7 AOUT.

Dans la séance d'hier de la chambre des communes, M. Maclean a interpellé lord Palmerston au sujet de l'Espagne. Il voudrait que l'on rappelât les marins; il désapprouve l'envoi des troupes anglaises en Espagne, attendu que jusqu'ici la quasi-intervention n'a mené à aucun résultat; enfin il se plaint d'un ordre du jour qui punit de mort les Anglais servant dans les rangs carlistes les armes à la main.

M. Poulter a parlé des cruautés de Cabrera et de l'incapacité de Cordova auquel il attribue le succès des carlistes plutôt qu'à leur courage.

M. Bowring a passé en revue les fautes commises par les divers ministères qui se sont succédés en Espagne, qui auraient dû se déclarer franchement libéraux. Il pense du reste que l'Espagne n'est pas un pays qui a un esprit national mais bien un esprit provincial.

M. G. Price pense que l'Espagne n'est pas mûre pour les idées constitutionnelles.

Le vicomte Palmerston a dit que l'envoi des marins sur la côte d'Espagne n'était que la conséquence du traité de la quadruple alliance lequel est conforme aux principes du droit des gens; quant à la peine de mort comminée contre les Anglais, qu'elle l'avait été par le général espagnol Cordova, et que le gouvernement anglais ne pouvait réclamer contre cette mesure auprès d'un allié de l'Angleterre, enfin il a dit qu'il avait le plus grand espoir de voir triompher le gouvernement de la reine.

— La vente des haïres a commencé le 4 à midi, au marché de Billingsgate. Vendredi il était arrivé cinquante bâtiments chargés d'haïres; chaque navire en contenait 150 à 200 cloyères de douze douzaines, et durant la nuit, il arrivera encore cent autres vaisseaux. Cette flotte d'haïres s'étendait sur deux lignes le long de la rivière; elle a offert le matin un coup d'œil vraiment intéressant: plus de 4,000 personnes attendaient le moment de la vente. La bourse a valu toute la journée de 8 à 10 sh. (True Sun.)

FRANCE. — PARIS, 7 AOUT.

M. le maréchal Clausel est parti hier soir. Il se rend directement à Port-Vendres où il s'embarquera aussitôt pour Alger. La nouvelle du débarquement de troupes turques près de Tripoli, par Tahir-Pacha, a déterminé le maréchal à renoncer au court séjour qu'il devait faire dans ses terres, avant de retourner en Afrique. Son intention est de faire l'expédition de Constantine aussitôt après son arrivée à Alger. Le gouvernement a envoyé l'ordre de presser à Toulon et à Port-Vendres le départ des troupes qui vont renforcer l'armée d'Afrique.

Le maréchal compte, dit-on, passer l'Atlas avec une nombreuse armée, vers le 25 septembre, et avoir terminé l'expédition avant la fin d'octobre. Dix mille cavaliers arabes doivent être incorporés dans l'armée française, pour faire la campagne de Constantine.

— On lit dans l'Éclair de Toulon: On nous annonce que le capitain pacha qui commande l'escadre turque, dont on craignait les projets de débarquement à Tanis, est rappelé à Constantinople. Un cutter turc lui a porté cet ordre de retour. La présence de l'escadre française devant Tanis, et

LA FÊTE DE PÉTERHOF.

St. Pétersbourg, le 6—18 juillet 1836.

Péterhof est une création de Pierre-le-Grand; car en Russie, tout est l'œuvre du grand Pierre Alexejewitch, ou l'accomplissement d'une de ses idées. Dès que vous avez posé votre pied sur la terre de Russie, Pierre-le-Grand vous apparaît. Il a pétri cette terre et il en fait des palais; il a creusé ce golfe; il a contenu ses eaux par des digues; il les a appelées de dessous les roches lointaines où elles dormaient; il a affermi ce sol desséché ces marais, transplanté de l'Europe ces cultures et ces races d'animaux qui les couvrent, et jusqu'à la race d'hommes qui jouit de tout cela, au sein d'une civilisation et d'un état social qui sont aussi son ouvrage. Mais que d'efforts, que de travaux, que de sacrifices, que de peines pour arriver là! Dans l'église de la forteresse, au milieu de la Néva, on m'a montré des étendards enlevés aux Turcs. En déployant le plus grand et le plus riche de ces drapeaux, j'y vois l'empreinte d'une main ensanglantée, de la main déjà mutilée du malheureux qui avait fait cette conquête. Cette main se représente à mes yeux chaque fois que je rencontre sur mon chemin les monuments de Pierre-le-Grand, sur lesquels on peut trouver les traces du sang que la Russie a versé et des sueurs mortelles qu'il lui a fallu répandre pour les élever et les mener à fin.

Il y a dans l'histoire de la Russie une certaine année 1711, où Pierre-le-Grand a bâti presque tout ce qu'on trouve sur sa route, quand on se lève de grand matin, quand on passe des journées à parcourir cette ville de géant que Pierre-le-Grand a élevée de vive force au fond du golfe de Finlande, quand on la visite dans ses ramifications les plus étendues, depuis Cronstadt jusqu'au palais de Péterhof, où je viens de passer trois ineffaçables journées, et qui fut aussi bâti par Pierre-le-Grand dans cette année 1711. L'amirauté fut également bâtie en 1711, comme aussi en 1711, le palais d'hiver et le palais d'été; la fonderie et l'arsenal sont de 1711; les ponts, les églises, les routes, tout s'est élevé en 1711 sous la main de Pierre I^{er}. Le sénat tout entier, avec sa sagesse, sortait en cette même année de cette vaste main, et avec le sénat, le palais où il devait résider, la police, l'artillerie et la marine. En même temps, Pierre-le-Grand soutenait une malheureuse guerre contre les Turcs, ce qui ne l'empêchait pas de faire sortir

les remontrances de notre ambassadeur ont motivé cette décision de la Porte, qui montre combien est puissante l'influence de la France au divan.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Nous avons maintenant d'amples détails sur les troubles de Malaga et nous pouvons en apprécier toute la gravité. On a commencé par assassiner les gouverneurs civil et militaire, et on a fini par proclamer la constitution de 1812. Il est vrai que le capitaine-général de Grenade a promis le pardon à la ville et aux insurgés s'ils se soumettaient; mais il les menace d'agir avec la dernière rigueur, s'ils persistent dans leur mouvement. Or, tout fait craindre que Malaga ne fasse pas sa soumission, et nous ne voyons pas comment le général Lopez-Banos pourra réunir des troupes suffisantes pour réduire les rebelles. Déjà les troubles de Malaga ont fait une grande sensation à Madrid, et l'exemple peut devenir contagieux dans d'autres villes.

— Le commandant militaire de Malaga, San-Just, qui s'était distingué l'année dernière par la défense de Puente la Reyna, où il avait tué de sa main le chef carliste Reina, avait depuis quelques temps défendu de battre le tambour après l'Angelus. Dans la soirée du 25, il rencontra sur la place une compagnie de la garde nationale, qui descendait la garde, précédée par un tambour, malgré l'ordre qu'il avait donné, et suivie d'un grand nombre de citoyens. Sur sa défense, le tambour cessa de battre, mais à l'instant les gardes nationaux se mirent à crier, vive la liberté! en demandant la tête du gouverneur. San-Just, voyant l'effervescence des citoyens, se réfugia dans un corps-de-garde; mais il est bientôt découvert et assassiné. Ces horreurs se passaient à neuf heures et demie.

Peu d'instants après, le comte de Donadio, gouverneur civil, le même qui, l'année dernière, était le président de la Junte centrale d'Andujar, lors du soulèvement des provinces contre M. de Togeno, instruit de ces désordres, se rendit à la caserne de la Merced, où se trouvaient 800 hommes de troupes régulières, pour les faire marcher contre les perturbateurs.

Mais ces troupes, ou gagnées d'avance, ou effrayées par l'attitude de la garde nationale, refusèrent de le suivre, et rejoignirent les factieux aux cris de vive la Constitution de 1812. Alors le comte de Donadio essaya de se sauver sous l'uniforme d'un simple soldat, mais reconnu dans la rue, en regagnant son palais, il fut impitoyablement massacré.

— Un bulletin du général Bernelle au général en chef contient de nouveaux détails sur l'affaire du 1^{er} août. Tout confirme ce qu'a été une victoire brillante et complète remportée sur Villaréal en personne à la tête de 15 ou 16 bataillons et de 7 pièces d'artillerie.

Pendant que Villaréal menaçait de nouveau Pena-Cerrada, le général Bernelle s'était porté sur Lérin, pour de là se jeter sur ses derrières en entrant dans la Solana. Mais il apprit bientôt que Villaréal dirigeait le gros des forces sur la droite de la ligne qu'il voulait attaquer, dans le triple but de détruire les points fortifiés, de protéger le passage de quatre bataillons qu'il voulait jeter en Aragon, et d'enlever un convoi d'argent venant de France. Le général Bernelle déjoua bientôt tous ces projets; à la nouvelle de son approche, Villaréal s'était retranché dans des positions formidables; le général Bernelle n'hésita pas à l'y attaquer.

Après une marche forcée, il se porta rapidement de la

gauche de sa ligne à la droite, et avec neuf bataillons (1) il lui enleva successivement toutes ses positions, et le rejeta encore une fois dans les bois et dans les défilés d'Enguy, après lui avoir tué beaucoup de monde, lui avoir fait plus de cent prisonniers, et avoir mis ses bataillons dans une déroute complète. La nuit seule a sauvé le reste de l'armée de Villaréal; avec deux heures de jour de plus, le général Bernelle aurait forcé presque toutes les troupes de l'ennemi à mettre bas les armes ou à se réfugier en France.

C'était la première fois que le régiment de lanciers Polonais, récemment organisé, allait au feu. Il a signalé son début par des prodiges de valeur. Il a fait plusieurs charges dans des terrains affreux, avec un élan et une résolution qui lui ont acquis l'admiration de tous les Espagnols. On s'écriait de toutes parts qu'on n'avait jamais vu faire pareilles choses à de la cavalerie; la position la plus formidable, défendue par un bataillon retranché, a été enlevée au galop par cette admirable troupe, que le général Bernelle se glorifie d'avoir créée.

Les officiers espagnols, qui font cette guerre depuis trois ans, s'accordent à dire qu'ils n'ont pas encore vu de plus belle victoire.

BULLETIN POLITIQUE.

Le Journal du Commerce a publié, il y a quelques jours, une lettre fort remarquable sur la politique russe, considérée du point de vue des intérêts autrichiens. Cette lettre est d'un homme fort éclairé en ces matières. En voici un extrait :

Il est un fait que personne ne connaît mieux que les hommes d'état de Saint-Petersbourg, c'est que la Russie seule et sans l'assistance d'un ou de plusieurs alliés, ne peut en ce moment, hors de chez elle, combattre avec succès aucune nation européenne quelque peu forte. C'est ainsi qu'elle vainquit les Turcs avec l'assistance de l'Angleterre, de la France, des Grecs insurgés et du pacha d'Egypte; qu'elle supprima l'insurrection polonaise, avec le secours secret, mais non moins efficace, de la Prusse. Mais le cabinet de Saint-Petersbourg sent également que toutes les forces de l'Europe auraient peine à lutter contre sa domination universelle lorsqu'il sera parvenu à s'emparer de Constantinople, qui lui ouvre la Méditerranée, du littoral de la mer Baltique qui lui assure la possession de la Pologne. Le même cas arriverait si la Russie réussissait à éviter les luttes qu'elle redoute, pendant vingt ou trente ans, c'est-à-dire, pendant le temps qu'il lui faut pour développer les ressources immenses que la nature a mises à sa disposition, sa marine, son commerce, tout en continuant ses tentatives pour entraver les progrès ultérieurs des autres nations de l'Europe qui ont déjà devancé les Russes sous tous les rapports. C'est ce dilemme qui impose à la Russie deux manières d'agir différentes, dans lesquelles elle prend alternativement, selon ses besoins, tantôt un système, l'agression, tantôt un autre, la résistance. Ce dernier ordonne d'ajourner ses tentatives d'empirétements dès qu'elle voit une puissance européenne fermement décidée à s'y opposer les armes à la main, à moins pourtant qu'elle ne puisse s'appuyer sur une ligue formidable d'alliés résolus à s'associer à ses projets et à lui servir d'instruments. Mais ce système est hasardeux et expose tous les jours à des

(1) Ces bataillons ne sont guère que de 250 à 300 hommes.

de sa tête tout le système des communications de la Russie, de tracer à lui seul tous les canaux de l'empire, et tout en allant et en venant, du Pruth à la Néva, de marquer les distances et les routes à l'aide d'un chronomètre adapté à son misérable cabriolet de voyage en gros cuir et en gros fer battu, devant lequel j'ai eu envie de m'agenouiller en songeant qu'il avait porté un tel homme! Quand Pierre-le-Grand allait à pied, ce qui lui arrivait souvent, c'était une autre chose: il ne portait pas de chronomètre avec lui, mais ses poches étaient remplies de graines et de semences qu'il répandait chemin faisant; c'étaient là les loisirs de Pierre-le-Grand! Quand vous voyez un bel arbre qui n'est ni un bouleau, ni un sapin, vous pouvez dire que c'est un don de Pierre I^{er}. A Péterhof, tous les chênes et tous les tilleuls qui nous ont prêté leur ombrage, bien nécessaire en cette saison, ont été plantés de cette main qui a tout fait.

Ce fut seulement après son retour de Paris que Pierre-le-Grand donna à Péterhof ce parc et ces eaux, qui se sentent de Marly et de Versailles. Quand on voulait loger Pierre I^{er} dans le Louvre, où M. le régent lui avait préparé une réception digne de la régence; l'empereur répondit: « Je suis un soldat; du pain et de la bière me suffisent; il ne me faut que deux chambres, et j'aurais honte de fatiguer tant de monde à me servir. » Et Pierre s'en alla dans une pitoyable petite maison de la rue de Tournon, à l'hôtel de Lesdiguières, où Louis XV eut bien de la peine à venir lui rendre visite. Ce ne fut pas un des moindres événements de la vie de Pierre-le-Grand que d'avoir amené le noble et le beau Louis XV dans un sale hôtel du quartier du Luxembourg, où l'on vit un robuste matelot couronné s'emparer sans façon du jeune roi de France, et l'enlever jusque dans sa modeste chambre en s'écriant: « Je porte la France dans mes bras! » C'était très bien; mais bientôt cet empereur, qui ne voulait que du pain et de la bière et qui se contentait d'un chéif réduit, fit achever ses jardins de Péterhof sur les modèles de Le Nôtre; je ne sais même si Le Nôtre ne vint pas lui-même tracer les jardins; et il institua dans ce Versailles impérial des fêtes que Louis XIV n'eût pas rêvées.

Du temps de Pierre I^{er}, c'était, je crois, sa propre fête qu'on célébrait tous les ans à Péterhof. L'empereur Alexandre y était l'impé

ratrice-mère, et l'empereur actuel y rassemble toute sa cour le 1^{er} juillet, jour de la fête de sa femme, l'impératrice Alexandra-Féodorovna, qu'on nomme avec toute sorte de justice la mère de la Russie. Dès la veille, nous étions sur la route entre deux longues files de voitures attelées de quatre chevaux sur une seule ligne, et conduites par de graves cochers à barbe, étroitement serrés dans leurs caftans bleus. Nous passâmes sous un bel arc de triomphe, grande porte de bronze toute couverte de statues, de soldats russes dans l'ancien costume national, et vêtus de fer comme ils l'étaient réellement jadis. Le ciel était sombre, et les tempêtes mêlées de pluie qui viennent sans cesse du golfe nous menaçaient encore. Nos chevaux nous menaient avec une rapidité qu'on ne connaît qu'ici. De chaque côté de la route, le long des villas, des lacs, des parcs et des pavillons élégants qui les terminent, passaient encore plus rapidement que nous, les légers drossis attelés d'un cheval, des vourskts où étaient assis des officiers, dont le manteau gris et le panache blanc, flottant au vent, s'enfuyaient comme un nuage; les télegés à trois chevaux munis de sonnettes qui transportaient un Feld-Jäger; et à peine si nos yeux pouvaient s'arrêter un moment sur les magnifiques maisons de campagne du comte Zawadowsky, sur les jardins du grand-veneur Narischkin et sur l'admirable villa du comte Sekeremielief, qui a quelques millions parmi ses serfs, et qui possède lui-même plus de 6 millions de rebus; car il faut savoir qu'il y a maintenant en Russie un grand nombre d'esclaves qui sont un peu plus riches que leurs maîtres.

Le château de Péterhof se ressent à la fois du 59^e degré de latitude et du voyage de Pierre en France. La façade, dans le style déjà corrompu de Louis XIV, est couronnée par des couples d'or de ducats. Les eaux du lac Ladoga ont été contournées en gerbes, en pluie, en bouquets, en étielles; les Tritons de bronze et les Néréides de marbre du grand siècle sont venus s'accrocher au bord du golfe de Finlande, et Versailles qui a voyagé de Rastadt à Dresden, de Dresden à Copenhague et à Stockholm, est venu au-delà de Pétersbourg, où il a trouvé ses colonnes d'Hercule sans doute; car il est difficile d'aller plus loin. Et même pour s'acclimater, le beau château français s'est coiffé ici d'un bonnet tartare, et s'est couvert d'une pelisse d'Orient. Versailles a, comme deux bagues au doigt, le petit et le grand

périls imprévus. L'occupation immédiate de Constantinople et du littoral de la mer Baltique dispenserait la Russie d'attendre une série d'années, pendant lesquelles des événements peuvent se passer en Europe, qui, réalisant le triomphe général des principes de nationalité, de liberté des peuples, amèneraient aussi leur union et complèteraient leur intelligence politique. Alors ils reconnaîtraient et combattraient d'un commun élan, les dangers que la Russie prépare à l'indépendance et à la civilisation de l'Europe entière. Un tel réveil peut, dans un clin-d'œil, compromettre pour toujours tous les beaux rêves pour lesquels les czars tâchent d'adoucir leur sommeil inquiet. C'est pourquoi tous les efforts du cabinet de Saint-Petersbourg tendent à trouver des puissances, qui se laissent entraîner par persuasion ou par force, à le mettre immédiatement en possession des points qu'il convoite.

On sait quels succès ont couronné jusqu'en 1829, et même en 1831, lors de la guerre de la Pologne, tous les efforts de la Russie. Elle parvint alternativement à faire servir à ses plans toutes les puissances européennes, excepté toutefois l'Autriche. Pourtant la Russie avait compris déjà dès le congrès de Vienne, que le reste de l'Europe ne pouvait empêcher l'occupation finale de Constantinople qu'avec le concours de la cour de Vienne, et qu'aucune puissance ne serait en état de s'opposer avec succès à cette occupation si l'Autriche la favorisait.

Après la paix d'Andrinople, qui ouvrit les yeux de l'Angleterre, la Russie comprit qu'elle ne pouvait plus faire un pas vers la Turquie sans l'assistance déclarée de l'Autriche; et alors cette puissance fut travaillée par les Anglais. Déjà, dès le second congrès de Vienne, toutes menées des Russes tendaient à entraîner les forces de l'Autriche, on à l'associer à leurs projets contre la Turquie, comme ils l'avaient forcée autrefois à coopérer au partage de la Pologne. Ils s'y prenaient de la même manière; ils continuaient à prêter la main aux progrès de la monarchie prussienne, et à favoriser les agrandissements en Allemagne pour obtenir d'elle, en retour, la concession du littoral de la Baltique. De son côté, la Prusse, qui ne bornait plus son ambition à influencer sur l'Europe par une part proportionnée à son importance dans le corps germanique, et qui aspirait à devenir, par sa propre force, une grande puissance, se donna corps et âme à la Russie. Dès ce moment, ces deux alliés travaillèrent en commun d'abord à combattre l'esprit d'indépendance et de liberté, et à empêcher l'union des autres états de l'Allemagne; ensuite à isoler de plus en plus l'Autriche et à lui enlever ce qui lui restait d'influence sur ces états.

Aussi, toute la politique de l'Autriche depuis 1815, se résume-t-elle dans une résistance opiniâtre aux efforts que faisaient la Russie et la Prusse pour l'attirer dans leur système. C'est dans cette intention qu'elle mit tous ses soins à empêcher tout mouvement en Europe, afin de n'être pas contrainte à entrer dans une alliance offensive et défensive avec ces deux puissances; car dans le cas d'un conflit, la communauté des principes lui donnait pour alliées nécessaires la Russie et la Prusse. Du reste, la raison de sa politique était évidente; elle n'aurait rien à gagner dans le remaniement projeté par les deux alliées, quelques avantages territoriaux quelles fussent disposées à lui faire; elle se voyait dans la même position que lors du partage de la Pologne, qui n'avait réellement profité qu'à la Russie et à la Prusse.

Quant à l'Autriche, elle n'avait obtenu en recevant la Galicie, qu'un élément hétérogène ajouté à l'agglomération de tant de races diverses qui composent son empire et en font la faiblesse. La position topographique et stratégique de ses états n'en avait été aucunement fortifiée. La Russie, au contraire, avait joint à son empire un territoire immense habité par des peuples qui tiennent aux russes par une origine commune.

La Prusse avait arrondi les possessions, gagné des ports importants sur la Baltique, avec la possibilité d'échanger, plus tard une partie de son territoire polonais contre la moitié de la Saxe. Aujourd'hui tout nouvel agrandissement opéré au profit de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche, amènerait les mêmes résultats. L'Autriche, en livrant l'Allemagne à la Prusse, l'effacerait entièrement devant une puissance unie et homogène, elle ne peut pas davantage laisser la domination de tous les pays de l'Est à la Russie, dont le poids écraserait alors la première: si elle acceptait à la fois un agrandissement en Allemagne et un agrandissement à l'Est, elle verrait augmenter dans la même proportion la population alle-

mande et la population slave différentes de mœurs, de civilisation, de besoins intellectuels, réclamant chacun un système différent de gouvernement et une politique différente. En un mot, elle ne ferait qu'augmenter les embarras au dedans et au dehors. Elle verrait en même temps les populations allemandes agitées par les intrigues de la Prusse et les populations slaves par les intrigues de la Russie, la première voulant réunir sous sa domination tous les peuples allemands, et l'autre tous les peuples slaves.

CHRONIQUE JUDICIAIRE.

M. le président. — Vous nous dites aujourd'hui que vous avez un domicile, et vous avez dit au juge d'instruction que vous n'en aviez pas.

L'écrit. — Ah! c'est bien possible que je lui aie dit cela à ce monsieur; j'étais dans un mauvais moment; je lui ai conté un tas de blagues.

M. le président. — Vous avez à peine vingt ans, vous ne devez avoir d'autre domicile légal que celui de vos parents; où sont vos père et mère?

L'écrit. — Oh! les père et mère! si vous pouviez m'en donner des nouvelles, vous seriez malin, pour moi; impossible à les déclarer: je suis un enfant de Saint-Vincent-de-Paulle, un paroissien de la Bourbe, quoi!

M. le président. — Vous avez dit que lorsqu'on vous a arrêté, vous sortiez de l'hôpital; où est votre bulletin de sortie?

L'écrit. — C'est vrai qu'il m'en ont donné un de papier avec une pièce de vingt sous; j'ai gardé la pièce de vingt sous, mais je leur z'y ai laissé le papier pour un autre.

M. le président. — Vous avez eu tort, ce bulletin vous serait utile aujourd'hui, en constatant votre séjour à l'hôpital.

L'écrit. — J'y ai été dix-huit fois dans ma vie, à l'hôpital; aurait donc fallu acheter un portefeuille pour mettre tous ces papiers-là; je suis pas un monsieur pour avoir un portefeuille.

M. le président. — Il paraît que vous vous enivrez souvent.

L'écrit. — Souvent, non; quand j'ai de l'argent, on se trouve soi, on boit; ça serait drôle avec du quibus en poche de se laisser attraper la pépie.

M. le président. — Quel métier exercez-vous?

L'écrit. — Terrassier; c'est moi qu'a fait le canal de Saint-Denis à la Drèche.

M. le président. — Pourquoi avez-vous quitté ce travail?

L'écrit. — Quand c'est fini, c'est fini; un coup qu'il y a de l'eau dans un canal, qu'équ' vous voulez y faire de plus?

M. le président. — Le chef des travaux pourrait-il certifier que vous avez travaillé à ce canal?

L'écrit. — Si y veut, bien sûr, ça lui sera facile.

M. le président. — Le tribunal remet à mardi pour l'entendre; on le fera assigner; donnez son nom au greffier.

L'écrit. — Ou ce qu'il est, le greffier?

Le greffier. — Ici, ici.

L'écrit. — Tiens, c'est donc vous; je croyais pas en être si près du greffier. Écrivez, greffier: La présente est pour vous informer...

Le greffier. — Cela est inutile; lites-moi son nom seulement.

L'écrit. — Son nom! Il s'appelle M. l'inspecteur

Le greffier. — Je ne vous demande pas sa qualité, mais son nom, son nom de famille.

L'écrit. — Ah! il ne m'a jamais communiqué, son nom de famille, mais allez toujours, c'est bon comme ça, il viendra bien tout de même, c'est un bon enfant.

— Le 17 mars, André Vergès, jeune homme de la commune de Lapiac, revêt les habits de prêtre, et se glisse dans le confessionnal de l'église. Le curé était malade; le vicaire était parti le matin même pour un petit voyage.

Une jeune personne nommée Simone le prend pour le vicaire et se confesse à lui. Quelques jours après, le secret de la confession est dévoilé par Vergès sur la place publique en présence de plusieurs personnes. Rumeur dans le village. Des poursuites sont commencées. Vergès prend la fuite; et le 27 mai la chambre des mises en accusation rend un arrêté qui le renvoie devant la cour d'assises du Gers pour délit d'outrage à la religion.

Pourvoi du procureur-général devant la cour de cassation, fondé sur ce que le fait imputé à Vergès constituait une usurpation de fonctions publiques, et qu'il devait lui être fait ap-

Trianon; Péterhof à Monplaisir et Alexandria. Monplaisir est une petite maison de briques sur le bord de la mer; c'est l'hôtel de Lesdiguières que Pierre I^{er} s'était réservé pour y manger tranquillement son pain noir et y boire sa bière, en vieux soldat qu'il était quand il était las de ce Louvre qu'il s'était bâti. On conserve religieusement dans cette petite maison quelques habits de Pierre-le-Grand, les *Vidercomes* en terre de Hollande et les plats d'étain dont il se servait; les chaises de bois grossier, le lit dur et étroit où il venait se reposer; mais le véritable plaisir que prenait Pierre dans ce lieu, c'était la vue de sa flotte qu'il pouvait voir sans se déranger de son escabeau, sur le golfe qui se déroule sous les croisées. Une flotte de huit vaisseaux de guerre et de vingt-sept vaisseaux de second rang, est un plus grand luxe que des appartements dorés et des meubles de soie! La terrasse de marbre blanc de Monplaisir s'incline gracieusement vers la mer; on voit devant soi, au-delà des flots, les côtes de la Finlande; à sa droite, Pétersbourg et la grande Néva, toute chargée ce jour-là de pyroscaphes, dont la fumée formait de noires et longues banderolles dans les airs et à gauche, Cronstadt, où se déployaient non pas les vingt-sept vaisseaux de Pierre-le-Grand, mais une flotte de quatre-vingts vaisseaux de haut bord, joyeusement pavés et comme bercés sous des milliers de pavillons.

Après les curieux exercices de cavalerie de montagnards du Caucase, l'Empereur et l'Impératrice reçurent dans le palais les étrangers qui n'avaient pas été présentés. Quelques Français se trouvaient au nombre des nouveaux-venus. L'Empereur exerça envers eux sa royale hospitalité avec un charme et une séduction qui n'appartiennent qu'à lui, et les laissa profondément émus de son accueil. Quelques jours auparavant l'Empereur avait dit à un voyageur français: *Je vois avec plaisir que vous désirez connaître la Russie; visitez-la avec soin, mais examinez tout par vous-même, et ne croyez que ce que vous voyez.* — En même temps, l'Empereur avait appelé dans le camp où il se trouvait, un grand nombre de jeunes Polonais qu'il fait élever avec ses enfants, et il avait dit en souriant: « Vous voyez que je ne les mange pas tous encore! » Je n'ajouterai pas une réflexion à ces paroles, et je ne dirai qu'un mot, c'est qu'en effet l'Empereur de Russie a de grandes et de nobles raisons pour désirer que des hommes d'un esprit éclairé viennent voir ses Etats, et juger de leur situation par eux-mêmes.

J'éprouve quelque embarras à décrire ce qui se passa le soir dans le palais, spectacle bien curieux et bien nouveau pour un étranger qui veut tout voir par lui-même. Imaginez que toute la population de Pétersbourg s'était transportée à Péterhof, que ces longues avenues, ces vertes pelouses du Versailles russe, étaient couvertes de marchands avec leurs femmes et leurs enfants, riche population, dont la richesse et le luxe s'accroissent chaque jour, et que derrière les charmilles et les immenses treillis dressés pour la plus vaste illumination qui ait jamais brillé en ce monde, après celle du firmament toutefois, mais avant celle de Saint-Pierre de Rome qui a eu lieu tous les trois ans, on apercevait des milliers de barbes blanches et noires, des yeux étincelants, des visages de toutes les zones, des costumes de tous les

gouvernements de la Russie, c'est-à-dire, de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique; il faut bien le dire, une multitude venue surtout de la Finlande et de l'Esthonie; où s'est réfugiée la saleté lapone et kamatchakale, pourchassée par la civilisation dans une grande partie de l'empire. Laissons là les hôtes que l'Empereur de toutes les Russies reçoit deux fois par an dans son palais. C'est pour eux qu'il se couvre, lui et sa cour, des plus riches habits; l'Empereur, ses aides-de-camp et ses généraux, ne quittent jamais leurs épées; la rigueur des ordonnances militaires leur fait un devoir de n'abandonner jamais leurs armes une minute; mais deux fois par an et seulement à l'occasion de cette fête populaire, l'Empereur se désarme et se livre sans gardes, sans défense et sans défiance, au peuple qui l'environne et ne laisse passer que lui. Pierre-le-Grand l'a ainsi voulu, et Pierre-le-Grand est encore obéi. Il faut avoir vu ce spectacle inouï quelques heures après avoir reçu la triste nouvelle de l'attentat qui vient encore d'être commis en France, pour se faire une idée de l'impression que nous en rapportâmes nous autres Français! On nous avait recommandé de mettre nos plus beaux uniformes. L'étiquette avait réglé le costume. L'épée était rigoureusement interdite, et chacun devait porter un petit manteau de dentelle noire, ou *venitienne* sur l'épaule. Ainsi le voulait l'étiquette.

Le corps diplomatique était déjà rassemblé dans le salon des *Portraits de Bronze*, qui précède l'appartement particulier de l'Empereur. Les dames, étincelantes de diamants, les ministres, les ambassadeurs, la poitrine couverte de plaques d'un grand prix, les chambellans et les gentilshommes de la Chambre, étus d'uniformes qui ressemblaient à ces robes brodées d'or et brochées d'or, et rebrodées d'un certain or, dont parle M^{me} de Sévigné, et que le marquis de Langide portait au nom de Louis XIV à M^{me} de Montespan; tout à coup, les Abyssins qui gardent chaque porte, ouvrent à la fois celle de l'appartement de l'Empereur et la porte opposée, et l'Empereur se précipite couragement dans les salons voisins. Je devrais dire dans la rue voisine, car dix mille *motjiks*, paysans et autres, sales, bruns, déguenillés, exhalant à la fois l'odeur du cuir, de l'huile et de l'aïl, enveloppés malgré la chaleur accablante dans leurs peaux de mouton, enserelés jus-

qu'à la gorge, se précipitent dans le salon, et se jettent sur le trône de l'Empereur. Les ministres, les ambassadeurs, les chambellans et les gentilshommes de la Chambre, se précipitent aussi, et se jettent sur le trône de l'Empereur. Les ministres, les ambassadeurs, les chambellans et les gentilshommes de la Chambre, se précipitent aussi, et se jettent sur le trône de l'Empereur.

« Attendu que les ministres des cultes n'exercent aucune portion de l'autorité publique, et que dès lors leurs fonctions ne sont pas au nombre de celles dont l'usurpation est réprimée par l'art. 258 du code pénal; »
« Attendu qu'en qualifiant les faits imputés au prévenu de délit d'outrage et de dérision à la religion de la majorité des Français, par des discours tenus dans des lieux ou réunions publiques, délit prévu par l'article 1^{er} de la loi du 23 mars 1822, et en le renvoyant devant la cour d'assises pour être jugé sur ce délit, la chambre d'accusation de la Cour royale d'Agen n'a fait que se conformer aux dispositions de la Cour. — Rejette. »

BELGIQUE.

Bruxelles, 8 août (trois heures). — La cote de Paris a produit une forte sensation au Lloyd, quelques opérations en actif espagnol avaient été faites à 35 3/4, lorsqu'un grand vendeur est venu inonder les spéculateurs, donnant tout ce qu'il a pu à 32 1/2. A la bourse, on s'est remis de la panique, le prix reste flottant entre 34 et 34 1/4.

Après la cote, on reste 34 argent.
Anvers (deux heures). — Ardoins 34 1/8 argent.
Amsterdam, 8 août. — Dette active 2 1/2 p. c. 56 1/16 1/8, 5 p. c. 103 1/4; billets de chance 24 3/8 7/16, syndicat 98, société de commerce 181 1/8 1/2 3/4, Ardoins pièces de 85 liv. 35 5/8 36 3/8 7/8, grosses pièces 35 1/4 1/2, différée 13 1/3 1/8, passive 11 3/8 5/8, brésiliens 88 1/2 3/4.

La souscription ouverte hier à la banque de Belgique pour obtenir des actions de la société de Charleroy pour la fabrication des verres et de la gobletterie, a produit environ 58 millions. Il y avait 500,000 fr. à souscrire. La souscription n'avait lieu qu'entre les actionnaires de la banque et des sociétés sous son patronage. Les souscripteurs recevront 4 dixièmes d'action par 100,000 fr.

— Par arrêté royal du 30 juillet 1836, démission de ses fonctions de consul de Belgique à Alger est accordée au sieur Lecocq.

LIÈGE, LE 10 AOUT.

Nous avons reçu hier une lettre, dans laquelle on nous apprend qu'un jeune élève de l'école des frères de la doctrine chrétienne, établie dans le quartier de Ste-Marguerite, aurait été frappé par l'un des maîtres de cette école. On ajoute que les coups ont été si violents, que les jours de l'enfant ont couru quelque péril.

Nous croyons devoir mentionner ce fait; car après la condamnation subie par l'imprudent sous-maire Magnis, les frères auraient dû apporter tous leurs soins au choix et à la surveillance des personnes chargées de donner l'instruction, et la récidive qu'on nous signale aujourd'hui, prouverait qu'on n'a point ici rempli cette obligation.

Le manque d'ouvriers se fait toujours sentir dans les diverses branches d'industrie de notre province. Au mois de juin dernier, le 5^{me} district houiller comptait à peine 3150 ouvriers, tandis que les travaux à exécuter en auraient exigé plus de 7,000. Dans cette pénurie de bras, nos principaux exploitants de houillères ont adressé au gouvernement, une pétition pour obtenir le renvoi dans leurs foyers en congé illimité, des ouilliers au fait des travaux houillers.

— Un pont volant sera jeté sur la Meuse, le 14 de ce mois, en face de la fonderie de canons, pour communiquer du quai St-Léonard avec l'hyppodrome; déjà des préparatifs assez considérables ont été faits sur ce point. Le pont qui doit servir au passage des nombreux curieux qui se rendront aux courses de chevaux, sera construit par la compagnie des pontonniers.

— S. M. le roi des Français a nommé officier de la légion d'honneur M. Raikem, procureur général et président de la chambre des représentants.

— M. Minguet a été nommé au concours public, professeur agrégé d'institutes et droit romain à l'université libre de Bruxelles.

— On lit ce qui suit dans le *Journal d'Anvers*:

« Il paraît que tout a été arrangé dans la dernière réunion qui a eu lieu à Cappellen, entre les commissaires belges et hollandais, et qui va rendre les deux tiers du polder inondé à l'agriculture. Le village de Kraysweg se trouvera dans l'indigement.

» Les commissaires hollandais sont retournés hier en Hollande.

« Dans trois semaines, une nouvelle conférence aura encore lieu à Cappellen pour régler quelques points de formalités. »

— Nous croyons devoir appeler l'attention de la commission des actionnaires et la sollicitude de la régence sur la nécessité qu'il y a d'établir un large ventilateur au point culminant du toit de la salle de spectacle. Deux raisons commandent impérieusement cette mesure : l'hygiène publique et la sécurité de l'édifice. Dans les nombreux conduits établis pour l'organisation de l'éclairage, il peut se trouver une fuite inaperçue; un petit robinet peut rester ouvert et laisser échapper une quantité imperceptible de gaz, qui séjournerait dans la salle y vicierait l'air respirable et le rendrait nuisible à la santé des spectateurs. — Lorsque tout est éteint, la maladresse, l'oubli, ou la malveillance peuvent laisser un robinet ouvert, alors le théâtre se remplirait de gaz qui ferait explosion quand on y entrerait avec une lumière, et la secousse pourrait être assez violente pour faire sauter la toiture et allumer un incendie. C'est ce qui est arrivé en janvier 1829 dans une manufacture près de Rouen; un robinet était resté ouvert pendant la nuit, et lorsque, le matin, le contremaître voulut y entrer avec de la lumière, le gaz s'enflamma et fit sauter une partie des bâtiments. Le malheureux contremaître paya de sa vie sa triste imprévoyance. Un ventilateur, en forme de petite tourelle, close seulement par des persiennes entr'ouvertes, et placé au point le plus haut de la toiture, préviendrait ces accidents. Le gaz qui, par sa légèreté spécifique, tend toujours à s'élever, s'échapperait par ce ventilateur et l'air de la salle s'aérerait en même temps qu'il se rafraîchirait. (Industrie.)

— M. Teissère, premier ténor de Bruxelles, est atteint d'une maladie fort grave. Il est en ce moment à Paris, où le soin de sa santé le retiendra pendant quelques temps éloigné de la scène.

— Un tailleur de Dantzig, fort honnête homme et bon ouvrier, vient d'être privé de sa patente par le motif qu'il est juif! C'est en Prusse, en 1836, que ce fait a eu lieu.

— Les courses de St-Trond auront lieu le 30 août. Trois prix seront décernés aux vainqueurs, savoir :

Course des chevaux indigènes, prix 1,500 francs.

Course des chevaux de toutes races, prix 1,000 francs.

Course des chevaux de labour, prix 200 francs.

— La cour de cassation de France, vient de déclarer que les jeux de piquet et d'écarté ne sont pas des jeux de hasard.

— On lit dans l'*Hermès*, journal des nouvelles scientifiques.

« M. Cognard Latour rapportait à la société philomatique que, voulant sauver un homme qui se noyait dans la Seine, il y quelques années, il fut saisi par cet homme de manière à courir de très-grands dangers. Il essaya vainement de lui faire lâcher prise en le ramenant à deux reprises différentes près de la surface, et n'en pouvant venir à bout, il prit le parti, qui lui réussit, au contraire, de se tenir plongé au fond. »

« Or, pour rester ainsi long-temps sous l'eau, M. Cognard-Latour commença par saturer d'air ses poumons par des inspirations répétées jusqu'à leur causer une sorte de fatigue, et plongé ensuite sans les conserver pleins d'air. »

« Plusieurs autres faits ont été cités relativement au danger que l'on court en voulant sauver un homme qui se noie, et l'un des membres a dit : qu'en pareille circonstance, il se vit pris à la gorge d'une manière si violente, qu'il fut obligé, pour échapper à la mort, de serrer lui-même avec plus de force encore celui qui lui voulait sauver, jusqu'à lui faire perdre connaissance. Cela donna occasion à M. Roulin de signaler le moyen employé pour sauver les chevaux qui se trouvent accidentellement surpris par la déviation du fleuve Saint-Laurent. Au moyen d'un nœud coulant, en s'avancant à l'extrémité d'une longue planche, on fait en sorte de les étrangler d'abord, puis on les amène sur le rivage, où ils reprennent leurs sens au bout de quelque temps. Quant au temps pendant lequel on peut retenir sa respiration, et qu'on a souvent exagéré beaucoup, M. Roulin dit avoir interrogé des pêcheurs de perles dans le golfe du Mexique, et avoir appris d'eux que les meilleurs plongeurs ne peuvent rester plus d'une minute et demie sous l'eau. Il cite un Anglais qui avait loué une pécherie de perles et avait voulu essayer de plonger lui-même en descendant au moyen d'une perche ou en se chargeant d'une pierre; mais, les premières fois il éprouva dans le conduit auditif une douleur très-vive qui l'obligea de re-

monter promptement. Les pêcheurs lui dirent que cela provenait de ce que ses oreilles n'étaient pas encore rompues. Et, en effet, dans une autre descente, pendant qu'il s'efforçait de lutter contre cette douleur, il entendit une sorte de détonation produite par la rupture de la membrane du tympan, et put désormais rester sous l'eau sans souffrir. »

— Il y a en Angleterre 2099 brasseurs patentés qui consomment 16,412,400 boisseaux de drèche; 54,551 aubergistes dont 36,962 font eux-mêmes leur bière et consomment 8,521,797 boisseaux de drèche. 36,536 personnes ont permission de débiter de la bière; 14,840 d'entr'elles fabriquent leur bière et consomment 3,702,417 boisseaux de drèche; et sur 4,118 débitants de bière au dehors, 987 qui font leur bière, consomment 218,616 boisseaux de drèche. Dans l'Ecosse, 242 brasseurs consomment 988,800 boisseaux de drèche et sur plus de 17,026 aubergistes, 335 font eux-mêmes leur bière et consomment 140,380 boisseaux. Dans l'Irlande on compte 245 brasseurs et leur consommation en drèche est de 1,829,589 boisseaux.

— Nous pouvons regarder comme certains les renseignements qui suivent, concernant le rapport fait, le 6 de ce mois, à l'assemblée générale des actionnaires de la Banque foncière.

D'après ce rapport et par suite du résultat satisfaisant des opérations antérieures au 30 juin dernier un bilan, s'il avait été arrêté à cette date, aurait donné lieu, outre le paiement des intérêts à 4 p. c., à un dividende équivalent à 6 p. c. sur les versements effectués.

En conséquence, il a été arrêté que l'époque du premier bilan, fixée primitivement au 30 décembre 1837, serait avancée d'un année, et qu'il serait fait à la fin de l'exercice courant, attendu qu'un dividende était dès à présent assuré, indépendamment de ce que produiront les opérations du deuxième semestre, et d'une somme considérable léguée aux exercices suivants. (J. de la Belgique.)

DU REFUS D'AUTORISER LA SOCIÉTÉ DE LIBRAIRIE BELGE.

Nous avons été des premiers à blâmer le refus qu'a fait le gouvernement d'autoriser la formation de la société belge d'imprimerie, de librairie et de papeterie. Nous éprouvons le besoin de revenir encore sur cette détermination du pouvoir. L'usage rigoureux qu'il a fait ici du droit que lui confère l'art. 37 du code de commerce a donné lieu, comme on sait, à beaucoup de commentaires. On s'est demandé entr'autres choses, si l'entreprise ne présentait point les chances de succès désirables. Evidemment ce n'est point dans cet ordre d'objections qu'on trouvera le motif véritable du refus du gouvernement. D'abord nous croyons, en ces matières, l'intérêt privé plus éclairé que le pouvoir, et si l'entreprise offerte aux capitalistes avait été mauvaise, elle n'aurait rencontré que peu de secours parmi eux. Toutefois, au premier aperçu, il semble que, dans la situation où se trouve le pays pour le commerce de la librairie, une maison bien administrée et manœuvrant sur de vastes capitaux pouvait se promettre des opérations fructueuses. On a cité même ces jours derniers une association, qui jouit de l'avantage d'avoir des capitaux assez considérables à sa disposition, et qui par cela même, fait aujourd'hui de brillantes affaires.

On s'est encore demandé, si le personnel de l'administration de la société ne présentait point les garanties nécessaires. Mais on a pu remarquer parmi les noms des personnes sous les auspices desquelles l'entreprise était annoncée, celui du chef de l'une des plus puissantes maisons de banque du pays, et d'autres encore non moins honorables. — On objectera peut-être que les noms ne font rien ici à l'affaire, puisque la fortune des administrateurs n'est point engagée, qu'ils ne répondent pas des pertes que les sociétés anonymes pourraient faire. Cela est vrai, mais il faut considérer toutefois que les hommes qui consentent à prêter leur nom, dans les entreprises de ce genre, y engagent leur crédit et leur honneur. En effet, les détenteurs d'actions dans les sociétés anonymes s'aventurent en général sur la foi d'un honorable patronage, ils se disent que tels hommes ou tels hommes, jouissant d'une renommée inattaquable, sous le double rapport de la probité et de la capacité, ne voudraient point couvrir de l'autorité de leur nom des opérations hasardeuses, tromper en un mot la confiance publique. C'est donc avec raison que nous soutiendrons que l'honneur des hommes qui acceptent les fonctions

d'administrateurs recevrait une atteinte bien grave, bien profonde, si à fin de compte, des actionnaires qui leur auraient prêté secours se trouvaient victimes de quelque déception.

Il y a donc dans la formation des administrations des nouvelles sociétés industrielles, des conditions qui doivent, sans aucun doute, grandement attirer l'attention du gouvernement; mais l'association dont nous nous occupons y satisfaisait complètement. Là encore n'a pu être le motif de la résolution du pouvoir envers la société de la librairie belge.

Ces mêmes motifs ont dû être très-puissants; car il est une considération importante pour un gouvernement ami des lumières, et qui militait en faveur de l'autorisation demandée: c'est que l'un des résultats infaillibles de l'existence de la société de librairie aurait été une baisse considérable dans le prix des livres.

En effet si l'est vrai de dire qu'on peut souvent se rattraper sur la quantité, c'est surtout dans le commerce de la librairie. Tout le monde sait que le prix d'un ouvrage est toujours en raison du nombre d'exemplaires qu'on en peut placer et qu'après un certain nombre, l'imprimeur n'a plus guère à payer que les frais de tirage, de papier et de transport. C'était sur ce simple calcul que l'association avait fondé l'espoir de ses succès. En établissant des rapports avec toutes les parties du monde, on aurait opéré de vastes placements, à raison même des bas prix qu'ils mettaient le commerce belge à même d'établir. — Ainsi le pays aurait vu prospérer une des branches les plus importantes de son industrie, et il aurait en même temps joui de l'avantage de payer les livres au plus bas prix possible.

Nous le répétons, c'était là un résultat infaillible de l'association à la formation de laquelle le pouvoir a mis obstacle. Et nous ferons remarquer aussi qu'il ne s'agissait plus ici de la réimpression des productions de la littérature facile qui a principalement activé jusqu'ici le commerce de la librairie belge, parce que celui-ci n'avait point souvent à sa disposition les fonds nécessaires pour l'impression de grands et importants ouvrages. C'est de ces derniers surtout que ce serait occupée la société nouvelle. Ce sont des livres de science, d'histoire, d'industrie et d'arts qu'elle aurait été jalouse de livrer avec profusion au pays.

Le refus du pouvoir donne encore prise à la critique sous d'autres rapports: les ennemis du gouvernement ne manquent point de soutenir que le véritable motif de sa résolution est la crainte de la diffusion de l'instruction et des lumières.

* * M. et Mme. de Bériot nous font espérer une seconde soirée le 16.

MM. les titulaires qui voudraient retenir leur loge pour cette soirée musicale sont priés de retirer leurs coupons avant vendredi. — A partir de samedi on en disposera.

CONCERT DU 14 AOUT.

M. ET M^{me}. DE BÉRIOT-MALIBRAN.

PREMIÈRE PARTIE.

1. Ouverture de *Freyschütz*, par Weber.
2. Duo des *Huguenots* (3me. acte), entre Marcel et Valentine, chanté par M. B... et Mlle L. Drouart.
3. Fantaisie pour le piano, exécutée par Mlle. Pauline Garcia.
4. Chœur d'orgie, 1er. acte des *Huguenots*, chanté par MM. les amateurs et élèves du Conservatoire Royal de Liège.
5. Cavatine du *Barbier de Séville* « USA VOCE », chantée par Mme. de Bériot.

DEUXIÈME PARTIE.

6. Grande marche triomphale de Ries.
7. Grand trio final du 5me. acte des *Huguenots*, avec la scène qui précède, chœur et choral de Luther, chanté par MM. H..., F... et Mlle. L. Drouart.
8. Adagio et rondo russes, composés et exécutés par M. de Bériot.
9. *Rataplan* (chœur huguenot), sans accompagnement.
10. Air final de la *Sommambula*, de Bellini, chanté par Mme. de Bériot-Malibran.

qu'aux gendoux dans leur loïtes grasses, attendaient dans ces salons la brillante, l'élégante, la délicate cour de Russie, l'élite de toutes les cours étrangères! Heureux ceux qui se trouvaient jetés au milieu d'un groupe de graves marchands de Pétersbourg ou de Moscou, couverts de longs caftans, et dont la douce figure était encadrée d'une barbe soigneusement peignée; mais hélas! c'était souvent entre deux *isvoschniks*, sales cochers toujours ivres quoiqu'ils soient silencieux, près d'un *dwornick*, malheureux portier qui passe ses nuits sous le seuil de la porte, enveloppé dans la pelisse onctueuse qu'il frotte contre vous, qu'on se voit forcé de prendre place, et tandis que vous gémissiez et que vous tâchiez de vous enfuir, l'Empereur, en menant une danse polonoise, au milieu du cercle de la cour, traverse, en passant comme au milieu d'une multitude qu'il dépasse de toute la tête, et ne semble s'apercevoir ni de la chaleur, ni des vapeurs qui s'élèvent du milieu de ses hôtes populaires! Il était huit heures quand le bal commença, à onze heures l'Empereur était encore dans les salons de Pétershof!

Le lendemain de la fête, après la parade, tout avait disparu. L'Empereur, qui n'habite pas le palais, mais un simple cottage au bord de la mer, était retourné chez lui avec sa femme. Je ne trouve pas de meilleurs termes pour donner une idée de la vie bourgeoise que l'Empereur mène à Alexandria.

En quittant Pétershof pour retourner à St-Petersbourg, on traverse la Slobade de Pétershof, gros bourg rempli de maisons charmantes, entourées de jardins. Ces maisons sont ouvertes et ces jardins aussi. Seulement une de ces portes est plus largement ouverte que les autres; le portier semble vous inviter à entrer, et il est difficile de résister à l'envie qui vous prend de visiter ce parc, qui s'offre à vous de si bonne grâce. Vous entrez donc. Une allée circulaire vous mène doucement à la maison. La maison est petite, faite en bois sculptés, dentelés, non pas comme les chaumières des pays anglais, non pas comme le cabanes des paysans russes; elle est peinte en blanc, couverte de fleurs, des plus belles fleurs du monde, il est vrai; les croisées ouvertes vous laissent voir des livres, des pincesaux, la croix d'un oratoire. Vous passez entre quelques élaus arrivés qui bondissent autour de vous; vous approchez d'une sorte de ha-

range indienne, sous laquelle une dame vêtue de blanc est assise et lit. Vous saluez, elle vous rend votre salut, et continue sa lecture. Vous cherchez autour de vous; il n'y a qu'elle et vous. La porte du parc est ouverte, et personne ne garde cette porte. La mer est à quelques pas, elle baigne le pied de la petite élevation où vous êtes, et personne ne garde la mer. Vous êtes cependant chez l'Empereur, et vous venez de saluer l'impératrice de toutes les Russies!

Quelques moments après, vous rencontrez l'Empereur qui est venu prendre l'impératrice, et qui lui montre les fleurs de son jardin. L'empereur habite, pendant une partie de l'été, ce pavillon, où demeurent aussi ses enfants. Deux valets de chambre et deux femmes composent toute la suite de la famille impériale. La première sentinelle est à une demi-lieue de là, au palais de Pétershof. Quand l'Empereur vient à Pétersbourg, il monte dans une petite calèche basse à deux chevaux, et il l'ouvre lui-même, car il n'a jamais de domestiques avec lui. Tout ceci, je l'ai vu par moi-même; et, en effet, je n'aurais pu le croire si je ne l'avais vu.

Cependant, il faut bien faire l'Empereur de temps en temps. C'est ce que fit l'Empereur le 3 juillet, vieux style (15 juillet), le sur lendemain de la fête de Pétershof, à la vieille cérémonie de la revue de la flotte, par le canot de Pierre-le-Grand, car rien ne se perd et rien ne s'oublie ici. Il y a peu de jours, on tirait le canon pour l'anniversaire de la bataille de Pultawa, gagnée en 1709, sur le maréchal de Loevenhaupt, dit l'annuaire officiel. Pierre-le-Grand n'était encore que sergent ou lieutenant ce jour-là.

Voici l'histoire de ce canot. C'est une petite chaloupe qui fut donnée au Tsar Alexis Mikhaïlowitch, père de Pierre. Le jeune Pierre vit cette barque dans un hangar du village d'Izmailof, près de Moscou, qu'il habitait pendant l'été. Pierre examina cette barque avec curiosité. Des voiles, un mât, une quille! cela ne ressemblait guère aux grandes gabarres plates et carrées que Pierre voyait sur les fleuves de l'empire. Heureusement pour Pierre et pour la Russie, il se trouva dans ce même village, et à portée de la barque, un Hollandais nommé Brandt qui avait été *midshipman*, à bord d'une frégate nommée *Orel* (l'Aigle) que les Russes avaient dans la mer caspienne. Brandt

aurait de faire comme doit faire un matelot dans un pays qui n'a pas de marine. Il redressa le mât, répara les voiles, et peu de jours après, Pierre remonta avec lui le courant de la *Jauosa*. C'est sur la *Jauosa* et par ce petit canot troué et vermoulu que commença la marine russe. Tout commença ainsi en Russie. La Russie est couverte d'admirables églises et de somptueux couvents. Cela vient de ce qu'un jour un prêtre de Borestov s'en alla du côté du Dnieper et se creusa un trou pour y vivre. Un marchand qui passait admira ce trou et s'y nicha avec ce prêtre. Un autre vint, et bientôt le trou renferma trente personnes. On sortit du trou, et du trou on fit un cloître, le grand père de tous les cloîtres de la Russie, comme le canot de Pierre-le-Grand sorti du trou d'Izmailof, est le grand-père de tous les vaisseaux. La langue russe elle-même est sortie un beau jour d'un de ces trous. Deux frères, deux moines qui s'enuyaient à Thessalonique, s'en vinrent en Moravie, et se mirent à inventer des lettres pour les sons qu'ils entendaient, et qui n'étaient fixés par aucun signe. Pierre 1^{er} trouva la langue telle que les deux moines grecs l'avaient faite et il reforma une douzaine de lettres qu'il remplaça par d'autres. Maintenant, on se sert des lettres de Pierre 1^{er} qui a coupé la barbe à l'alphabet comme il l'avait coupée à ses boyards, non sans difficulté de la part de ceux-là même qui n'avaient pas de barbe et de ceux qui ne savaient pas lire.

Or ce canot revint à la mémoire de Pierre, quand il eut une flotte. Un jour, il alla donc chercher en grande pompe un canot dans le hangar où il pourrissait de nouveau, et le fit saluer par toute l'artillerie de la flotte de la Neva. Cette flotte avait alors près de 15,000 matelots, plus de 2,000 bouches à feu, et toute une flotte de galères. Le canot, porté sur une galiote dorée; passa tout le long de la ligne des vaisseaux, entouré par neuf chaloupes faites en forme d'oiseau, et dont les rames blanches figuraient les ailes. Puis il fut ramené à Pétersbourg, et gardé dans la citadelle de Saint-Pierre et Paul, bâtie sur la Neva. C'est cette cérémonie que l'empereur Nicolas vient de renouveler sous nos yeux.

LOUIS-VIRMAR.

(Journal des Débats)

PENSIONS.

Le directeur du trésor dans la province de Liège, informe les intéressés que le paiement des pensions à charge de l'état pour le deuxième trimestre de 1836, sera ouvert à son bureau, rue derrière St-Thomas, n° 332, à partir du 10 août courant.

Le bâtonnier de l'ordre des avocats près la cour d'appel de Liège invite, en exécution de l'art. 2 de l'arrêté royal du 5 août 1836, MM. les avocats inscrits au tableau, à s'assembler au palais de ladite Cour, le douze août 1836, quatre heures précises de relevée, à l'effet de procéder directement à l'élection du bâtonnier et des membres du conseil de discipline de l'ordre des avocats, pour l'année judiciaire de 1836 à 1837. DELRÉE.

DIRECTION DU TRÉSOR.

Le Directeur du Trésor dans la province de Liège, informe les intéressés que le paiement des intérêts de cautionnements pour le premier semestre de 1836, est ouvert à son bureau, rue derrière St-Thomas, n° 332.

ETAT CIVIL DE LIEGE, du 9 août.

Naissances: 4 garçons, 2 filles. Décès: 1 fille, 4 femmes, savoir: Marie Catherine Haye, âgée de 65 ans, sans profession, rue du Champion, veuve de Philippe Xavier Wathelet.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

UNE DEMOISELLE DE BOUTIQUE peut se présenter rue du Pont d'île, n° 11. 884

UN JEUNE HOMME sachant lire et écrire peut se présenter au bureau de cette feuille.

Le JEUDI 18 août 1836, à 9 heures du matin, l'ADMINISTRATION COMMUNALE D'AYWALLE procédera à la LOCATION DE LA CHASSE sur tous les biens communaux de ladite commune, ainsi que sur ceux de la Porallée. 881

VENTE DÉFINITIVE.

SAMEDI 13 AOUT 1836, à 10 heures du matin, il sera procédé, par le ministère de M. PARMENTIER, notaire à Liège, au bureau de la justice de paix du quartier du Sud de la ville de Liège, sis rue Mont St-Martin, à l'adjudication publique et par licitation, par suite de plusieurs surenchères,

D'UNE MAISON.

SISE EN BERGERUE, A LIÈGE, N° 737,

Avec Cour, Cave, Puits et Citerne,

Sur la mise à prix actuelle de . . . frs. 4,630 50. S'adresser audit notaire PARMENTIER. 867

PASTILLES DE VICHY.

2 fr. la boîte, 1 fr. la demi-boîte.

Ces pastilles, timbrées du mot Vichy, ne se vendent qu'en boîtes portant la signature des fermiers, et le cachet de l'établissement thermal de VICHY. Elles excitent l'appétit, facilitent la digestion et neutralisent les aigreurs de l'estomac. Leur efficacité est aussi reconnue contre la pierre et la gravelle. (Voir l'instruction sur chaque boîte.) Chez MM. les pharmaciens suivants:

VANHINSBERG, à Bruxelles; VANCANPEN, à Anvers (rue Kerdorp); LEBOUTTE, rue du Pont d'Avroï, à Liège; DESCAMP, à Bruges; DOGKMIN, à Gand. 740

SAMEDI TROIS SEPTEMBRE PROCHAIN

IRREVOCABLEMENT

aura lieu à Vienne, sous la garantie du Gouvernement, le tirage au sort de la grande Vente par actions des

SIX PROPRIÉTÉS.

Pour se procurer des Actions Originales au prix connu, on est prié de s'adresser directement à

L'Administration générale de LEOPOLD DEUTZ ET CIE.,

Banquiers à MAYENCE sur le Rhin. 853

HENRI REINGANUM, banquier à Francfort s/M.

Prix de l'action.

20 francs.

VENTE PAR ACTIONS DE SIX PROPRIÉTÉS EN AUTRICHE.

Pour 120 francs 7 actions dont une rouge gagnant forcément.

1° 2° DEUX PALAIS à Vienne. 3° La terre et le Château de MERLHOF en Styrie. 4° La Côte de FAAL avec ses riches vignobles. 5° La Terre de ROSBACH en Styrie, et la dime de 50 biens-fonds. 6° Les Vignobles de DORN. En outre, 24.913 gains en argent de fl. 20,000, 10,000, 8,000, 5,000, etc. Prix de l'action 20 francs. Pour 120 frs. sept actions dont une rouge, qui concourt à un tirage privilégié de primes considérables. Le gain de Merlhof est exclusivement destiné aux actions rouges. Pour recevoir le prospectus français ou des actions, on est prié d'écrire directement sans affranchir à

HENRI REINGANUM, Banquier et Receveur général,

A FRANCFORT Sur Mein.

Le bulletin des Numéros gagnans sera adressé aux actionnaires franc de port. 326

VENDE

UNE PORTE COCHÈRE.

Avec son encadrement en pierre de taille, et une grille en fer, d'environ 2 mètres et demi de longueur, qui de la Sauvenière, n° 9.

BOURLETS EN BALEINE.

AVIS.

Le dépôt de bourlets en baleine de M. FOURNIER de Paris, est toujours chez GILLON-NOSENT, rue du Pont-d'île, n. 32, à Liège.

Quoique ces bourlets soient supérieurs en qualité à ceux des autres fabriques, et ne laissent rien à désirer, tant pour les modèles que pour la bonté des baleines, on prévient qu'on a une grande diminution sur le prix.

MALADIE SECRÈTE, DARTRES

24 mille francs de récompense ont été votés au docteur OLIVIER pour l'efficacité de ses agréables biscuits dépuratifs approuvés par l'académie de médecine de Paris. DISTINGUEZ LES, des palliatifs de MM. de St-Gervais, condamnés par les tribunaux et Albert qui a payé 300 francs un brevet illégal sans examen médical. Dépositaires à Liège, M. Albert; à NAMUR, M. Louys, pharmaciens. 618

VENTE D'IMMEUBLES

SANS FACULTÉ DE SURENCHÉRIR.

JEUDI 18 août 1836, à 10 heures du matin, (au lieu du lundi rer., ainsi qu'il avait été annoncé précédemment), pardevant M. le juge de paix des quartiers Sud et Ouest de la ville de Liège, en son bureau sis rue Mont St. Martin, audit Liège, M. DELBOUILLE, notaire à ce commis, procédera, à la requête des héritiers de feu M. STEPHANY, en son vivant ancien directeur de police à Liège, à la vente aux enchères, en trois lots, des immeubles ci après:

1er. lot. — UNE GRANDE MAISON, PROPRE A TOUT COMMERCE, cotée 51, sise rue derrière le Palais, à Liège, avec cour, bâtimens par derrière, grandes caves et dépendances, occupée à titre de bail par M. Termonia.

L'adjudicataire pourra entrer en jouissance le 24 juin 1837.

2me. lot. — UN CORPS DE FERME avec un très-joli quartier de maître, bâtimens d'exploitation, et 40 boniers 6 verges grandes onze petites de jardin, terres, prairies, prés et bois, le tout formant à peu près un ensemble, situé à Eyken, commune de Fouron-Saint-Martin.

3me. lot. — UN AUTRE CORPS DE FERME avec grange, écuries, étables et dépendances, prairie et jardin contigus, situés en lieu dit Straat, assez près de l'église, commune de Fouron-Saint-Martin, et 12 pièces de terre, bois et prairies en dépendant, mesurant ensemble environ neuf boniers ancienne mesure et situés audit Fouron-Saint-Martin.

Ces deux fermes sont tenues en location par les sieurs Englebert et Witgens, chez lesquels on peut s'adresser pour les voir.

Lesdites fermes, après avoir été exposées en vente séparément, seront remises en un seul lot.

Les acquéreurs auront de grandes facilités pour le paiement du prix et toute sécurité pour acquérir.

On peut prendre communication du cahier des charges, chez M. le juge de paix susdit, et en l'étude de Maître DELBOUILLE, notaire, rue Ste. Croix, n. 864, dépositaire des titres de propriété. 846

VILLE DE LIÈGE.

Le terrain à prendre sur les jardins de l'université pour la construction d'un nouveau quai, celle du Conservatoire de Musique et l'amélioration du cours de la Meuse, rendant nécessaire l'établissement d'un nouveau jardin botanique, les personnes qui auraient à vendre un terrain propre à cette destination, de l'étendue de 2 à 3 hectares, et autant rapproché que possible de l'université, sont invitées à remettre d'ici au 20 août, leurs propositions cachetées au secrétariat de l'hôtel de ville. Liège, le 5 août 1836.

BOURSES.

PARIS, LE 8 AOUT.

Table of stock prices in Paris, including items like 'Cinq pour cent', 'Trois pour cent', 'Esp. D. diff. s. int.', etc.

LONDRES, LE 6 AOUT.

Table of stock prices in London, including items like '3 p. consolidés', 'Bel. em. 1832 C. D.', 'Holl. Dette active', etc.

AMSTERDAM, LE 8 AOUT.

Table of stock prices in Amsterdam, including items like 'Holl. Dette active', 'Dito 2 1/2', 'Dit. différ.', etc.

ANVERS, LE 9 AOUT.

Table of stock prices in Antwerp, including items like 'ANVERS. Det. activ.', 'Det. différ.', 'Emp. de 48 mill.', etc.

CHANGES.

Table of exchange rates for various locations like 'ANVERS. Det. activ.', 'P. MARLES. Cert. Falc.', 'P. STAR-BO. Lev. 1832', etc.

Nous avons été faibles aujourd'hui en fonds espagnols. Ardoin ouvert 35 3/4 3/4 1/2 1/4 et reste 34 1/2 cours.

BRUXELLES, LE 9 AOUT.

Table of stock prices in Brussels, including items like 'Dette active', 'Emp. R. fin cour.', 'Emp. de 30 mill.', etc.

VIENNE, LE 30 JUILLET.

Métalliques, 403 7/8. — Actions de la banque, 1352 0/0.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 9 AOUT.

Le brick dan. Prover, ven. de Dantzig, ch. d'environ 100 lasts d'orge. — Le koff belge Jeune Caroline, v. de Hull, ch. de manufactures. — Le brick belge Camille, v. de la Havane, ch. de 966 caisses sucre et une partie bois de teinture. — Le koff hanovrien Annetta, v. de Noorden, ch. de 20 lasts orge. — Le koff hanovrien Vr. Martha, v. d'Emden, ch. d'avoine. — Le koff hanovrien Antina, v. d'Emden, ch. d'orge et beurre.

PLACE D'ANVERS, LE 9 AOUT.

VENTES.

Cuir. — On a fait 1500 Buéno Ayres du poids de 12 kilos à 46 cents. Sucre brut. — 40 caisses Havane blond à prix divers. Sucre raffiné. — 30,000 kilos lumps à prix divers. Poivre. — Il s'en est traité 600 ball. léger à 23 3/4, entropôt. Café. — 250 balles Chéribon à divers prix, et 100 idem Brésil à 32 3/4 cents. Riz. — 60 tierç. Caroline à fl. 12 1/2. Froment. — Des affaires assez importantes ont eu lieu en froment de Poméranie et de Konigsberg pour l'étranger.

VENTES PUBLIQUES.

Riz. — A la vente publique qui a eu lieu hier après midi, il s'est écoulé 1,060 tierçons qui ont été payés de francs 24 à 24 1/4 suivant qualité Les 162 dito qui ont été retirés ont été vendus de frs. 22 à 23 par 50 kilos.

H. LIGNAC, Impr. du Journal, n° 622, rue du Pot-d'Or, à Liège.